

RENCONTRES RÉGIONALES DE LA MOBILITÉ AU TRAVAIL - BESANÇON

Accompagner vos collaborateurs dans leurs déplacements,
quelles solutions et bénéfices pour une mobilité durable ?

Le 4 Mai
De 9h à 13h

EN LIGNE



Membres APCC



Co-financé par



Avec le soutien de



En partenariat avec



©Photo Marc Perrey / Ville de Besançon

Contexte

La LOM, promulguée le 24 décembre 2019, vise à mieux répondre aux besoins quotidiens des citoyens, des territoires et des entreprises, et à réussir la révolution des nouvelles mobilités.

Ces besoins quotidiens ont été questionnés dans le contexte de pandémie que nous vivons. Cette crise sanitaire, économique et sociale sans précédent a impacté de manière brutale nos déplacements et nous a forcé à repenser grand nombre d'entre eux, faisant rapidement entrer dans le champ des possibles et de l'acceptable ce qui était perçu comme impossible ou impensable. Loin d'être derrière nous, elle préfigure des épisodes extrêmes qui nous attendent avec les conséquences liées au dérèglement climatique, et à la pression exercée par l'homme sur son environnement.

Le sujet de la mobilité est plus que jamais d'actualité dans les organisations.

L'objectif des rencontres régionales de la mobilité au travail est d'accompagner les employeurs publics et privés pour qu'ils agissent sur les déplacements quotidiens pour une mobilité plus inclusive et soutenable tant d'un point de vue écologique qu'économique.

Les ateliers proposés sont ainsi l'occasion de faire le point, de partager des retours d'expériences et d'échanger tant sur les meilleures pratiques que les difficultés rencontrées autour de la mobilité, pour que chacun puisse repartir avec des réponses, des clés de compréhension ou des pistes d'actions à mettre en place dans leur structure.

Programme de la demi-journée

Au vu des contraintes sanitaires fortes, l'événement aura finalement lieu en ligne.

⚠ Néanmoins cet événement doit rester local, nous vous demandons donc de ne pas vous inscrire si vous n'êtes pas de la région.



Après quelques mots d'introduction, la demi-journée commencera avec une première session d'ateliers. Ainsi, 4 sujets seront traités en parallèle pendant une heure. Au bout de ce temps et après une pause, les participants pourront rejoindre une deuxième session d'ateliers.

Chaque participant rejoindra donc 2 ateliers et discutera de 2 sujets au cours de la demi-journée. La demi-journée se terminera par une restitution des échanges.



09h00 - Introduction
09h15 - Première session d'ateliers
10h45 - Pause
11h05 - Deuxième session d'ateliers
12h35 - Conclusion
13h - Fin de l'événement

Thèmes des tables

Les participants sont invités à se positionner lors de leur inscription sur 2 ateliers parmi les suivants :

Le télétravail : une solution de mobilité durable

Animé par Laure Wagner (1 KM à pied)

Négociation Annuelle Obligatoire (NAO), Plan De Mobilité Employeur (PDM) et Forfait Mobilité Durable (FMD)

Animé par Émilie Clair (Grand Besançon Métropole) et Roxane Peirazeau (Inddigo)

Déplacements Professionnels

Animé par Guillemette Pinaroli (Inddigo)

Mobilités actives et changement des comportements de mobilité au travail

Animé par Muriel Jeanneret-Perrot (ADEME) et Maxime Jean (Cerema)